

Travail à domicile pendant la pandémie de COVID-19 : comparaison des taux au Canada et aux États-Unis



par Sean Clarke et Vincent Hardy

Date de diffusion : le 24 août 2022

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Travail à domicile pendant la pandémie de COVID-19 : comparaison des taux au Canada et aux États-Unis

par Sean Clarke et Vincent Hardy

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200800001-fra>

Introduction

Pendant que la COVID-19 commençait à se propager au Canada et aux États-Unis au début de 2020, de nombreux employeurs ont demandé à leur personnel de travailler à domicile en vue de limiter la propagation du virus. À mesure que les diverses vagues de la pandémie ont pris de l'ampleur et se sont atténuées et que les restrictions liées à la COVID-19 évoluaient, les employés ont commencé à retourner à leur lieu de travail. Étant donné que les restrictions liées à la COVID-19 étaient généralement plus strictes au Canada qu'aux États-Unis, du moins tout au long de 2021, la mesure dans laquelle les employés ont travaillé à domicile pendant la pandémie a pu varier entre les deux pays. La question de savoir si cela s'est produit ou non demeure sans réponse. L'objectif de la présente étude est de combler cette lacune en matière de renseignements et d'analyser les tendances relatives aux taux de travail à domicile entre les deux pays de mai 2020 à décembre 2021.

Mots-clés : Marchés du travail canadien et américain, travail à domicile, COVID-19

Auteurs

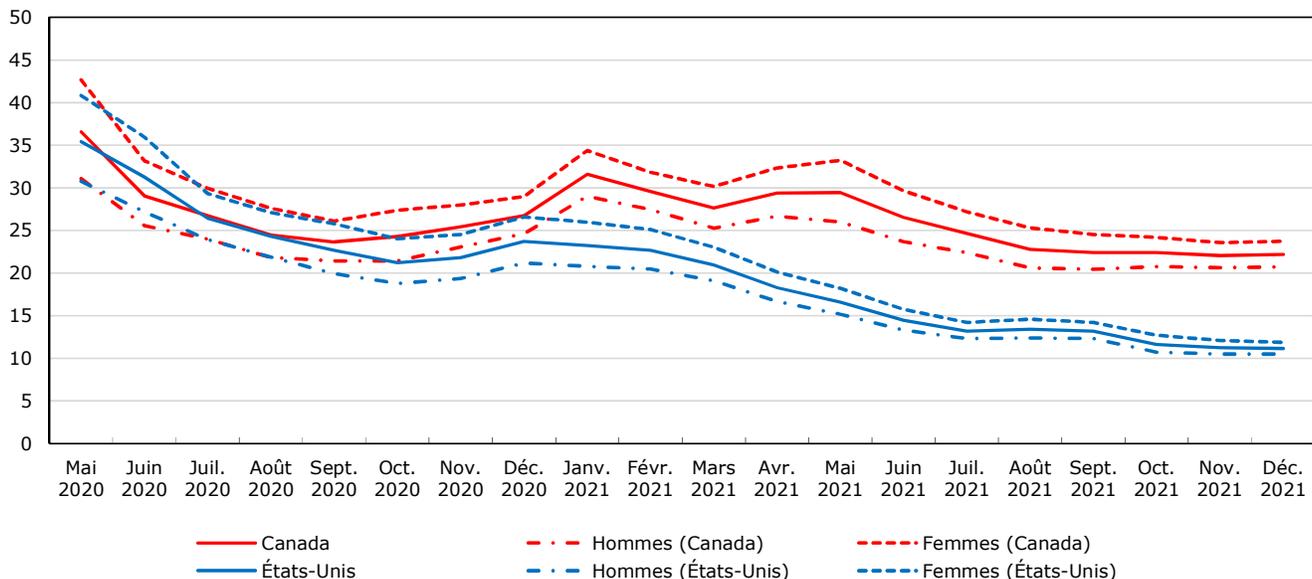
Sean Clarke travaille à la Division de l'analyse stratégique, Publication et Formation, Direction des études analytiques et de la modélisation, Statistique Canada. Vincent Hardy travaille au Centre de l'information sur le marché du travail, Statistique Canada.

Les taux de travail à domicile ont diminué plus rapidement aux États-Unis qu'au Canada de mai 2020 à décembre 2021

En mai 2020, le pourcentage d'employés travaillant à domicile¹ était environ le même au Canada et aux États-Unis. Au Canada, environ 37 % de la main-d'œuvre travaillait à domicile, comparativement à 35 % aux États-Unis (graphique 1).

Graphique 1
Pourcentage d'employés travaillant à domicile, au Canada et aux États-Unis

% du nombre total d'emplois



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation spéciale; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Tout au long de l'été 2020, au moment où les employés commençaient à retourner sur leur lieu de travail, les taux de travail à domicile ont diminué à peu près au même rythme dans les deux pays. Le Canada a connu une baisse plus marquée en juin, mais les baisses de taux des deux pays se sont rapprochées par la suite. Cependant, lorsque la deuxième vague de COVID-19 a commencé à l'automne 2020, ces taux ont commencé à diverger. Même si un plus grand nombre d'employés travaillaient à partir de la maison au cours de cette vague, la hausse a été beaucoup plus marquée au Canada. Pendant la troisième vague, en avril et en mai 2021, le Canada était le seul à avoir connu une augmentation des taux de travail à domicile par rapport à l'été 2020. En décembre 2021, le pourcentage d'employés travaillant à domicile avait régressé pour se situer aux alentours de 22 % au Canada et de 11 % aux États-Unis.

La variation la plus importante des taux de travail à domicile au Canada survenue pendant les vagues successives de la pandémie pourrait être le résultat de différences observées dans l'ampleur des restrictions liées à la COVID-19 entre les deux pays. Selon le « COVID-19 Government Response Tracker » élaboré par l'Université d'Oxford (2020), les restrictions au Canada étaient légèrement plus strictes au début de la pandémie; cependant, la rigueur de ces mesures a diminué d'environ la même

1. Au Canada, le terme « travail à domicile » se rapporte aux employés ayant travaillé la plupart de leurs heures à domicile pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Aux États-Unis, la définition englobe les personnes qui ont été rémunérées pour avoir fait du télétravail ou pour avoir travaillé à partir de leur domicile à tout moment au cours des quatre dernières semaines en raison de la pandémie de coronavirus. Bien que tous les efforts aient été faits pour améliorer la comparabilité des données, des différences subsistent.

proportion pour le Canada et les États-Unis tout au long du printemps et de l'été 2020². Les mesures ont commencé à se resserrer à l'automne 2020 à peu près au même rythme dans les deux pays. Cependant, juste après le début de l'année 2021 et tout au long de celle-ci, le niveau de rigueur des mesures au Canada était considérablement plus élevé que celui aux États-Unis, ce qui indique que les mesures liées à la COVID-19 aux États-Unis avaient tendance à être moins restrictives que celles en vigueur au Canada pendant cette période^{3,4}.

Les femmes ont affiché des taux de travail à domicile plus élevés que ceux des hommes dans les deux pays

Dans les deux pays, les employés de sexe féminin étaient plus susceptibles de travailler à domicile que les employés de sexe masculin, et les taux de télétravail des hommes et des femmes étaient plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. En mai 2020, environ 43 % des femmes employées canadiennes ont travaillé à domicile, tandis que 31 % des hommes employés ont fait de même. Alors que le pourcentage d'hommes américains travaillant à domicile (31 %) était à peu près le même que celui enregistré au Canada en mai, la proportion chez les employés de sexe féminin aux États-Unis (41 %) a légèrement diminué.

De juin à septembre 2020, la proportion d'hommes et de femmes travaillant à domicile a diminué à peu près au même rythme dans les deux pays, avant de diverger à l'automne lors de la deuxième vague. En décembre 2021, le pourcentage de femmes employées travaillant à domicile au Canada avait diminué pour s'établir à environ 24 %, tandis que le taux chez les hommes travaillant à domicile avait diminué pour se fixer à 21 %. Les taux aux États-Unis étaient considérablement plus bas : 12 % chez les femmes et 11 % chez les hommes.

La différence entre les taux pour les hommes et les femmes peut s'expliquer en partie par la concentration relative des femmes dans les secteurs où il est plus pratique de travailler à partir du domicile (Messacar et coll., 2020). Dans les secteurs qui ont tendance à compter relativement plus de travailleurs masculins, comme la construction, la fabrication de biens durables et l'agriculture, il est moins possible de travailler à domicile. Deng et coll. (2020) ont estimé qu'en 2019, la capacité de télétravail, qui correspond au nombre d'emplois qui pourraient vraisemblablement être exercés à la maison, variait de moins de 15 % dans les secteurs de la construction et de l'agriculture, de moins de 20 % dans le secteur manufacturier et d'environ 84 % à 85 % dans les secteurs de la finance et des assurances, des services d'enseignement et des services professionnels, scientifiques et techniques.

De plus, l'enseignement à domicile et la garde d'enfants avaient tendance à être davantage la responsabilité des femmes pendant la pandémie. En 2020, la majorité (64 %) des femmes au Canada ont indiqué que c'était surtout elles qui étaient responsables d'enseigner à domicile ou d'aider les enfants à faire leurs devoirs jusqu'à ce moment de la pandémie, lorsque les garderies étaient fermées ou qu'elles

-
2. Le *Financial Times* propose un graphique interactif qui permet de comparer le niveau de rigueur entre les pays : <https://iq.ft.com/coronavirus-lockdowns/>.
 3. Les restrictions plus strictes observées au Canada pourraient avoir modifié dans une plus large mesure la composition sectorielle de l'emploi dans le pays. Par exemple, les restrictions qui ont entraîné la fermeture partielle ou totale de restaurants et d'autres lieux d'arts, de spectacles et de loisirs peuvent avoir donné lieu à un changement dans la composition des heures de travail, au détriment de ces secteurs et en faveur des secteurs où le travail à domicile est davantage possible. Cela peut expliquer en partie la divergence des taux de travail à domicile entre les deux pays. De plus, si le message des décideurs politiques était d'inviter les personnes qui pouvaient travailler de la maison à le faire, ce message a probablement fait augmenter les taux de travail à domicile **à l'intérieur** de chaque industrie. La quantification de la mesure dans laquelle les différences dans le degré de sévérité des restrictions expliquent la divergence observée dans le graphique 1 est un domaine qui nécessiterait des études plus approfondies.
 4. Consulter Clarke et coll. (2022) pour obtenir un aperçu des restrictions dans les provinces du Canada.

fonctionnaient à capacité limitée et que les cours étaient désormais donnés en ligne (Leclerc, 2020). Cela aurait constitué un facteur moins important en 2021 en raison de la réouverture des écoles et des garderies et cela pourrait permettre d'expliquer des baisses supplémentaires des taux de travail à domicile au Canada.

Les employés du principal groupe d'âge actif avaient davantage tendance à travailler à domicile

De manière générale, les employés du principal groupe d'âge actif, c'est-à-dire ceux âgés de 25 à 54 ans, étaient plus susceptibles de travailler à domicile pendant la pandémie que ceux des autres groupes d'âge, tant au Canada qu'aux États-Unis. Encore une fois, bien que les taux de travail à domicile aient diminué à peu près au même rythme au début, ils ont divergé à l'automne 2020, et le taux américain a diminué plus rapidement par la suite. Au Canada, le pourcentage d'employés du principal groupe d'âge actif travaillant à domicile était d'environ 43 % en mai 2020, tandis que le taux enregistré aux États-Unis était un peu moins élevé, se situant autour de 39 %. En décembre 2021, 26 % des employés du principal groupe d'âge actif au Canada travaillaient à domicile, comparativement à 13 % aux États-Unis.

Les jeunes employés étaient les moins susceptibles de travailler à domicile dans les deux pays. Au Canada, en mai 2020, environ 16 % des jeunes travailleurs travaillaient à domicile. Aux États-Unis, le taux était légèrement plus élevé et se situait à 19 %. Là encore, le taux a diminué dans une plus grande mesure aux États-Unis qu'au Canada. En décembre 2021, la proportion de jeunes travaillant à domicile au Canada était d'un peu plus de 8 %, tandis qu'aux États-Unis, le taux était d'un peu plus de 3 %.

Le taux de travail à domicile des employés âgés, c'est-à-dire ceux âgés de 55 ans et plus, se situe entre le taux des travailleurs du principal groupe d'âge et celui des jeunes, mais il est plus proche du premier. Au Canada, près de 28 % des employés âgés travaillaient à domicile en mai 2020. Aux États-Unis, le pourcentage était plus élevé, se chiffrant à un peu plus de 33 %. Encore une fois, la baisse a été plus prononcée aux États-Unis. En décembre 2021, 20 % des Canadiens âgés travaillaient à domicile, soit environ le double du taux observé aux États-Unis.

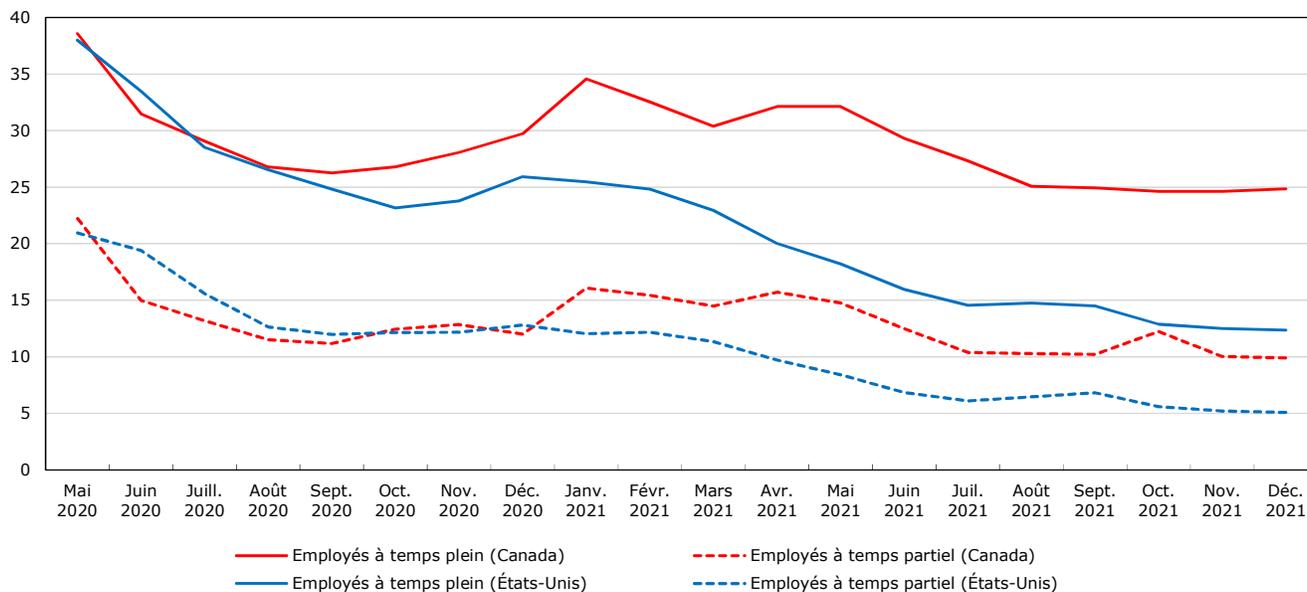
Les employés à temps plein ont travaillé à domicile plus régulièrement que les employés à temps partiel

Les employés à temps plein avaient tendance à travailler à domicile plus souvent que les employés à temps partiel, tant au Canada qu'aux États-Unis (graphique 2). Au début de la pandémie, la proportion d'employés à temps plein travaillant à domicile était à peu près la même dans les deux pays (39 % au Canada et 38 % aux États-Unis). En décembre 2021, le taux observé au Canada a diminué pour s'établir à environ 25 %, tandis que le taux enregistré aux États-Unis a baissé pour se situer à un peu plus de 12 %. Les variations de ces taux se sont également révélées plus prononcées au Canada qu'aux États-Unis durant les vagues successives de la pandémie.

De même, la proportion d'employés à temps partiel travaillant à domicile a diminué tout au long de la pandémie. Le taux enregistré au Canada a baissé pour passer d'environ 22 % en mai 2020 à 10 % en décembre 2021. Aux États-Unis, le taux est passé de 21 % à 5 %.

Graphique 2
Pourcentage d'employés travaillant à domicile, au Canada et aux États-Unis, selon le statut d'emploi

% du nombre total d'emplois selon le statut d'emploi



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation spéciale; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Les employés plus scolarisés étaient plus susceptibles de travailler à domicile

Le niveau de scolarité était fortement corrélé avec les différences dans les modalités de travail pendant la pandémie. De façon générale, plus le niveau de scolarité d'un employé était élevé (diplôme d'études secondaires, études collégiales ou universitaires partielles et diplôme collégial ou universitaire ou supérieur), plus l'employé était susceptible de travailler à domicile. Des différences notables ont encore une fois été observées entre les deux pays, le Canada ayant affiché des taux de travail à domicile plus élevés.

Les employés pour lesquels le diplôme d'études secondaires représentait le plus haut niveau de scolarité avaient tendance à moins travailler à domicile pendant la pandémie, comparativement à ceux dont le niveau de scolarité était plus élevé. Au début de la pandémie, 17 % des Canadiens possédant un diplôme d'études secondaires travaillaient à domicile. Ce taux a baissé pour s'établir à moins de 10 % en décembre 2021. Aux États-Unis, le taux est passé d'un peu plus de 13 % à 3 % au cours de cette période.

Les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire avaient tendance à travailler le plus à domicile. Au Canada et aux États-Unis, les taux étaient à peu près les mêmes, se situant à environ 60 % au début de la pandémie. En décembre 2021, le taux au Canada a baissé pour se situer à un peu moins de 40 %, tandis qu'aux États-Unis, le taux a diminué pour s'établir à 22 %.

L'industrie constituait un facteur important ayant une incidence sur la faisabilité du travail à domicile

Tous les écarts précédents au chapitre des taux de travail à domicile, c'est-à-dire ceux liés au sexe, à l'âge, à la situation d'emploi à temps plein ou à temps partiel et au niveau de scolarité, ont beaucoup à voir avec les différences sous-jacentes entre les industries, quel que soit le pays. Certaines industries sont plus propices au travail à domicile que d'autres. De ces industries, certaines ont des ratios d'employés hommes-femmes plus élevés, certaines ont des exigences de compétences qui nécessitent différents niveaux de scolarité, certaines ont des taux plus élevés de jeunes employés et certaines ont des proportions plus élevées de travailleurs occupant un emploi à temps plein par rapport à ceux occupant un emploi à temps partiel.

Généralement, les industries ayant les taux les plus élevés de travail à domicile ont tendance à être les services professionnels, comme les services d'enseignement, les services professionnels et techniques, les activités financières, l'information, la culture et les loisirs et l'administration publique. Dans ces secteurs, les employés peuvent continuer d'accomplir leur travail assez efficacement en dehors de leur lieu de travail.

La possibilité de travailler à domicile est plus faible dans les industries qui nécessitent davantage de contacts personnels, comme les services d'hébergement et de restauration et le commerce de détail. De même, les secteurs intensifs en capital comme la fabrication, l'extraction des ressources et les services de transport, c'est-à-dire les secteurs où les employés doivent travailler, par exemple, avec de la machinerie lourde, offrent également des possibilités de télétravail qui sont limitées, certainement lorsqu'il s'agit de travaux qui concernent la production.

Bien que ces différences fondamentales entre les secteurs soient apparentes tant au Canada qu'aux États-Unis, les taux de travail à domicile diffèrent au sein des secteurs. Même si des secteurs comme les services d'enseignement, les services professionnels et techniques, les activités financières et les activités immobilières affichaient tous des taux relativement élevés de travail à domicile, les taux au sein de ces secteurs étaient plus élevés au Canada qu'aux États-Unis (tableau 1). Les États-Unis présentaient des taux plus élevés que le Canada, du moins au début de la pandémie, dans les secteurs de la fabrication, de la construction et du commerce de détail.

Tableau 1
Pourcentage d'employés travaillant à domicile, selon l'industrie

Industrie	Mai 2020		Décembre 2021	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
	% de l'emploi total selon l'industrie			
Ensemble des industries¹	36,7	36,5	22,3	11,6
Construction	13,3	14,7	5,1	3,1
Fabrication	20,3	30,3	13,5	11,4
Commerce de gros	27,7	31,4	21,8	10,6
Commerce de détail	9,5	16,7	6,2	4,8
Transport et entreposage	14,4	11,8	12,7	3,4
Services publics	52,9	36,6	27,3	16,7
Information, culture et loisirs	62,3	61,0	40,6	27,6
Activités financières	71,2	60,1	58,3	25,7
Services professionnels et techniques	76,8	64,1	57,3	30,1
Services d'enseignement	80,6	76,3	17,2	9,9
Soins de santé et assistance sociale	19,3	25,4	11,2	8,1
Services d'hébergement et de restauration	10,0	8,0	1,0	2,2
Autres services	23,7	28,2	19,3	6,2
Administrations publiques	59,6	45,5	50,4	20,7

¹ Ensemble des industries sélectionnées

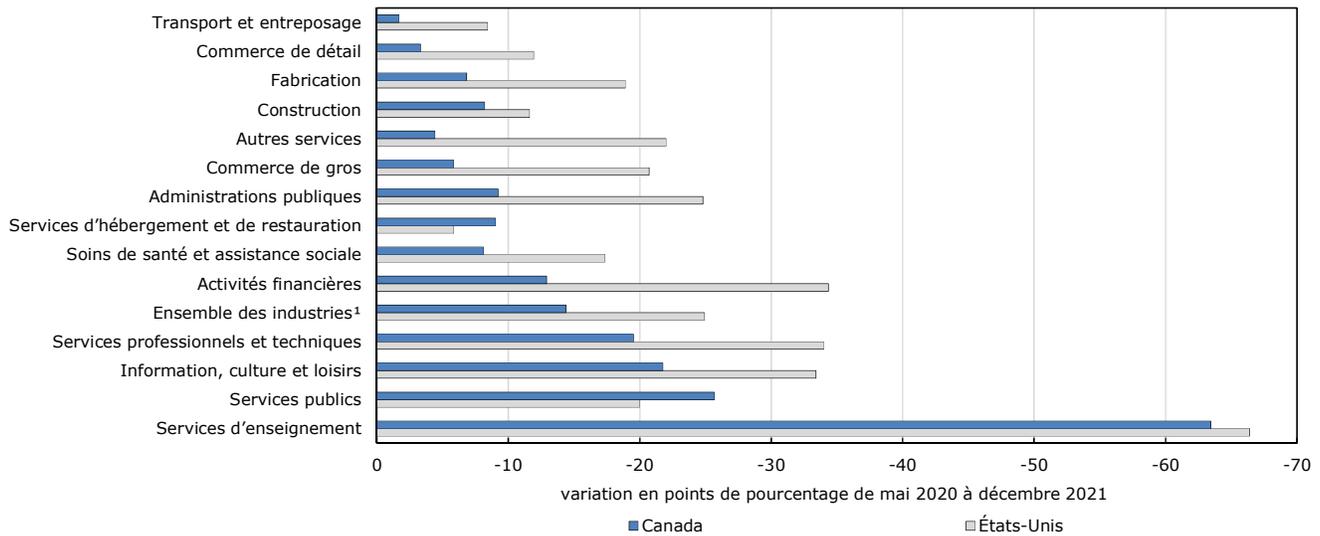
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation spéciale; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Au cours de la pandémie, le pourcentage de personnes travaillant à domicile a diminué dans l'ensemble des secteurs. Les baisses ont été en général plus rapides aux États-Unis qu'au Canada et ont varié sensiblement d'un secteur à l'autre (graphique 3). Les baisses les plus marquées dans les deux pays ont été enregistrées dans les services d'enseignement, les services professionnels et techniques, ainsi que dans l'information, la culture et les loisirs.

Dans les services d'enseignement, les baisses des taux de mai 2020 à décembre 2021 étaient relativement semblables entre les deux pays (en baisse de 63,4 points de pourcentage au Canada et de 66,4 points de pourcentage aux États-Unis), les deux pays ayant souligné l'importance de réintégrer les élèves dans les écoles dans les plus brefs délais. D'autres secteurs, comme ceux de l'information, de la culture et des loisirs (en baisse de 21,8 points de pourcentage au Canada et de 33,4 points de pourcentage aux États-Unis) et des activités financières (en baisse de 12,9 points de pourcentage au Canada et de 34,3 points de pourcentage aux États-Unis), ont affiché des taux de diminution significativement différents.

Dans les services publics (en baisse de 25,7 points de pourcentage au Canada et de 20,0 points de pourcentage aux États-Unis) et dans les services d'hébergement et de restauration (en baisse de 9,0 points de pourcentage au Canada et de 5,8 points de pourcentage aux États-Unis), le rythme de diminution était plus faible aux États-Unis qu'au Canada. Cependant, ces deux industries ont constitué les seules exceptions.

Graphique 3
Pourcentage d'employés travaillant à domicile, selon l'industrie sélectionnée



1. Ensemble des industries sélectionnées.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation spéciale; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Conclusion

Tout au long de la pandémie, le pourcentage d'employés canadiens travaillant à domicile a eu tendance à être supérieur à celui de leurs homologues américains. Même dans ces deux pays, la comparaison des employés selon le sexe, le groupe d'âge, le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel et le niveau de scolarité a révélé d'importantes différences. Ces différences tiendraient en grande partie au type d'industrie dans lequel un employé travaillait.

Même si le pourcentage d'employés travaillant à domicile était passablement semblable dans les deux pays en mai 2020, les employés canadiens étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues américains de travailler à domicile en décembre 2021. Les taux de travail à domicile ont connu une fluctuation plus importante au Canada qu'aux États-Unis tout au long de la pandémie. La rigueur des mesures liées à la COVID-19 était à peu près la même au Canada et aux États-Unis tout au long de 2020. Cependant, les mesures étaient plus strictes au Canada qu'aux États-Unis en 2021.

Bibliographie

Clarke, S., Dekker, J., Habli, N., Macdonald, R. et McCormack, C. (2022). « Mesurer la corrélation entre les restrictions liées à la COVID-19 et l'activité économique », *Études analytiques : méthodes et références*, produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada, n° 040.

Deng, Z., Morissette, R. et Messacar, D. (2020). « Faire tourner l'économie à distance : le potentiel du travail à domicile pendant et après la COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Statistique Canada.

Leclerc, K. (2020). « Soins des enfants : répercussions de la COVID-19 sur les parents », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Statistique Canada.

Messacar, D., Morissette, R. et Deng, Z. (2020). « Inégalités en matière de faisabilité du travail à domicile pendant et après la COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Statistique Canada.

Université d'Oxford. COVID-19 Government Response Tracker
(<https://www.bsg.ox.ac.uk/research/research-projects/covid-19-government-response-tracker>).